



INFORMATION et ACTION REQUISE

Livraison du sang et des produits sanguins :
répercussions potentielles des politiques des hôpitaux
en matière de vaccination obligatoire

Lettre aux clients 2021-35

Le 10 septembre 2021

Bonjour,

Certains hôpitaux exigeant une preuve de vaccination à l'entrée de leur établissement, nous essayons actuellement de savoir quels hôpitaux sont concernés et quels types de documents ils requièrent afin que nos employés puissent continuer à vous livrer nos produits.

En attendant que nous démêlions la situation, il est possible que nos livreurs ne puissent pas pénétrer dans votre établissement. Nous vous recommandons donc de discuter de la réception des livraisons avec la direction de votre hôpital afin de savoir comment les livraisons effectuées par la Société canadienne du sang, ainsi que par nos coursiers et services de taxis, seront réceptionnées. Il se peut, par exemple, que votre établissement ait décidé de prendre d'autres dispositions pour la réception des produits venant de l'extérieur.

Par ailleurs, nous souhaitons vous informer que nous avons décidé d'instaurer un environnement de travail complètement vacciné contre la COVID-19 et qu'à compter du 31 octobre 2021, tous nos employés devront être pleinement vaccinés. D'ici là, les employés qui ne sont pas pleinement vaccinés devront présenter un test de COVID-19 négatif effectué dans les 72 heures avant leur prise de fonctions. Si nécessaire, cette période pourra être ramenée à 48 heures afin de se conformer aux exigences de votre établissement. Toutefois, dès le 20 septembre, nous ne pensons pas qu'un employé de la Société canadienne du sang non vacciné sera amené à entrer dans un hôpital dans l'exercice de leurs fonctions.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir transmettre cette lettre à la direction de votre établissement ainsi qu'au service des urgences. Veuillez également transmettre ces informations aux professionnels de la santé de votre établissement à qui elles pourraient être utiles. Enfin, comme toujours, n'hésitez pas à vous adresser à votre agent de liaison si vous avez des questions ou souhaitez nous faire part de commentaires concernant cette situation.

Pour plus d'informations sur notre politique et nos attestations en matière de vaccination, allez à <https://www.blood.ca/fr/covid19>. Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au www.sang.ca, dans la section Hôpitaux.



Tanya Petraszko, M.D., FRCPC
Directrice médicale en chef
Affaires médicales
Services d'analyses et Cellules souches